

4DOUVILLE
Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 22 Bis, rue Laugier
75017 PARIS
798 986 972 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 1ER JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 1er janvier,
A 18 heures,

Les associés de la société 4DOUVILLE, société civile immobilière au capital de 1 500 euros, divisé en 150 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 22 Bis, rue Laugier 75017 PARIS, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

Monsieur Alfred DOUVILLE de FRANSSU, titulaire de 30 parts sociales en pleine propriété
Monsieur Gaspard DOUVILLE de FRANSSU, titulaire de 30 parts sociales en pleine propriété
Monsieur Jean-Baptiste DOUVILLE de FRANSSU, titulaire de 30 parts sociales en pleine propriété
Monsieur Louis-Victor DOUVILLE de FRANSSU, titulaire de 30 parts sociales en pleine propriété
Madame Marie DOUVILLE de FRANSSU, titulaire de 30 parts sociales en pleine propriété

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Madame Hélène de GERLACHE de GOMERY, gérante non associée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement de Madame Hélène de GERLACHE de GOMERY gérante démissionnaire,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Hélène de GERLACHE de GOMERY de ses fonctions de gérante notifiée le 1^{er} janvier 2024 à chacun des associés.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouvelle gérante pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Madame Marie DOUVILLE de FRANSSU épouse HOFFSCHMIDT,

Née le 4 mars 1995

De nationalité française,

Demeurant 15 rue Brochant 75017 PARIS,

Madame Marie DOUVILLE de FRANSSU épouse HOFFSCHMIDT exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Marie DOUVILLE de FRANSSU épouse HOFFSCHMIDT déclare qu'elle accepte les fonctions de gérante et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide que **Madame Marie DOUVILLE de FRANSSU épouse HOFFSCHMIDT** ne percevra aucune rémunération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

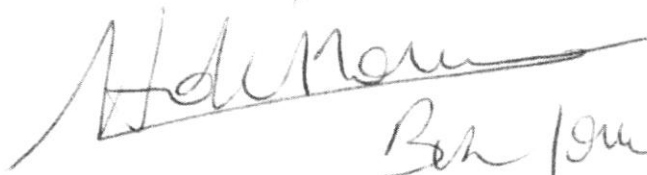
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante.

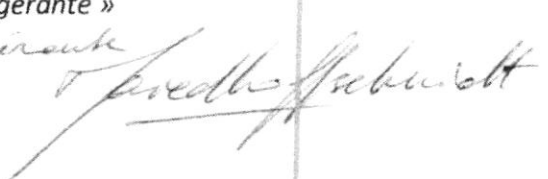
Madame Hélène de GERLACHE de GOMERY

Signature + Mention « Bon pour démission »


Bon pour démission

Madame Marie DOUVILLE de FRANSSU épouse HOFFSCHMIDT

Signature + Mention « Bon pour acceptation des fonctions de gérante »

Bon pour acceptation des fonctions de gérante


Monsieur Alfred DOUVILLE de FRANSSU

Signature



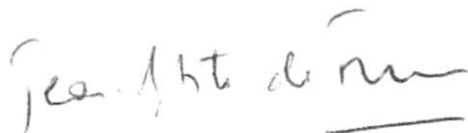
Monsieur Gaspard DOUVILLE de FRANSSU

Signature



Monsieur Jean-Baptiste DOUVILLE de FRANSSU

Signature

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Jean-Baptiste de Franssu', written in dark ink on a white background.

Monsieur Louis-Victor DOUVILLE de FRANSSU

Signature

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Louis-Victor de Franssu', written in dark ink on a white background.